

## ***Communiqué de presse commun***

### **Formations « constellations » : Nous exigeons le maintien du libre choix de la formation pour les enseignant-e-s.**

En ce début d'année, dans de nombreuses circonscriptions et écoles, beaucoup d'enseignantes et d'enseignants se voient imposer une formation dite « en constellations » générée par le Plan national de formation Français. Désignés par les IEN, les personnels « constellés » sont ainsi contraints de participer à une formation sur une thématique imposée. Cette formation et ses modalités, déjà dénoncées l'an passé avec la mise en place du Plan mathématiques, devrait concerner l'ensemble des enseignantes et enseignants qui, au cours des 6 prochaines années, seraient contraints de suivre ces deux dispositifs.

Lors d'un groupe de travail au ministère le 2 octobre dernier sur la formation continue, les représentants du ministre ont indiqué que ces formations devaient "recueillir l'adhésion des enseignants désignés et que les problématiques de travail devaient être élaborés par les personnels eux-mêmes ". A ce jour, nous faisons le constat que les dispositifs de formation en « constellations » imposés se développent malgré tout dans les départements.

La formation continue concerne l'ensemble des programmes et doit être fondée avant tout sur les besoins exprimés par la profession. C'est ce que prévoit le schéma directeur de formation ministériel. Pour nos organisations, la formation « en constellations » ne doit pas déroger aux ORS des PE, ni donner lieu à des visites de classes non souhaitées.

Face au rejet grandissant suscité par le dispositif de formation « en constellations », nos organisations syndicales demandent au ministre qu'une consigne claire soit adressée aux services académiques confirmant la liberté de choix tant pour la participation que les problématiques traitées.

*Paris, le 15 octobre 2020*